

Echelle de sanctions

Les écarts mineurs sont gérés en classe.

L'échelle de sanctions ne concerne donc que les écarts majeurs.

Voici donc l'échelle de sanctions que nous avons réalisée.

1. Ecart majeur: note (et punition éventuelle) dans le journal de classe.
2. Trois écarts majeurs: journée d'exclusion avec fiche de réflexion (voir les différentes fiches dans le dossier FICHES DE REFLEXION + Octofun Audrey) dans une autre classe.
3. Quatre écarts majeurs: conseil de discipline avec une sanction réparatrice (voir exemples ci-dessous).
4. Si un écart majeur est constaté après un conseil de discipline, rencontre avec la direction + une heure de retenue.
5. Si un écart majeur supplémentaire est constaté après toutes ces démarches, une réunion est organisée avec les parents, la direction, le titulaire et l'enfant.

Exemples de sanctions réparatrices :

- Ramasser les déchets dans la cour
- rédiger et/ou présenter des excuses
- passer un moment de qualité (jeu, puzzle, repas, etc.) ensemble
- arbitrer les matchs
- lister des bons comportements, les présenter et les appliquer
- nettoyer les évier de la classe
- lire un document de réflexion concernant un mauvais comportement, et en faire un résumé à présenter aux autres
- copier le passage de la Bible où on parle de Zachée et expliquer aux autres pourquoi ce n'est pas bien de voler
- nettoyer, réparer, repeindre (avec une notion du coût)
- rédiger une lettre d'excuse par rapport à l'intimité